

L'échangeur de FROCCOURT est financé, dans le cadre de l'opération de la déviation de Beauvais, inscrite au XII^{ème} Contrat de Plan entre l'Etat et la Région Picardie, pour un montant de 6,5 M€ TTC



Travaux de construction :

- de Septembre 2013 au printemps 2014

Mise en service : 10 juillet 2014

Aménagements Paysagers : Automne 2014

La DREAL Picardie assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération et la DIR Nord la maîtrise d'oeuvre des études et des travaux.

Conception – réalisation :
DREAL Picardie
tél. : 03 22 82 25 00
fax: 03 22 91 73 77

sdt.dreal-picardie@developpement-durable.gouv.fr

Contact : Laurent LEFEVRE
tél. : 03.22.82.92.13
Courriel :

laurent.lefevre@developpement-durable.gouv.fr

*RN 31 – Contournement Sud de Beauvais
Construction de l'échangeur
avec la RD 93 à FROCCOURT*



Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr

L'échangeur de Frocourt entre la RN 31/Déviation de Beauvais et la RD93 vise à améliorer la desserte des communes de Beauvais, Saint-Martin-le-Noeud, Frocourt et des pôles d'activité locaux. L'échangeur qui sera placé sur le rétablissement de la voie communale entre Frocourt et Saint-Martin-le-Noeud a pour vocation de permettre les échanges entre la déviation et l'axe Berneuil-en-Bray - Beauvais. Il constituera une nouvelle voie d'accès au centre ville de Beauvais en provenance de l'ouest notamment et permettra de desservir l'important quartier Saint Jean (environ 20000 h) au sud de Beauvais, et le futur centre pénitentiaire.

Les études de l'opération ont été ponctuées par les étapes suivantes :

17 Novembre 2000 : Décret d'Utilité Publique en Conseil d'Etat de la RN31/Déviation de Beauvais

11 Février 2008 : Mise en service de la déviation de Beauvais

20 Juillet 2012 : Décision Ministérielle d'autoriser la construction de l'échangeur de Frocourt entre la RN31 et la RD93

21 Août 2012 : Décision d'approbation par le DREAL du projet de l'échangeur

9 Septembre 2013 : Démarrage des travaux de construction de l'échangeur

Objet de l'opération

Les travaux de construction de l'échangeur dénivelé comprennent la réalisation :

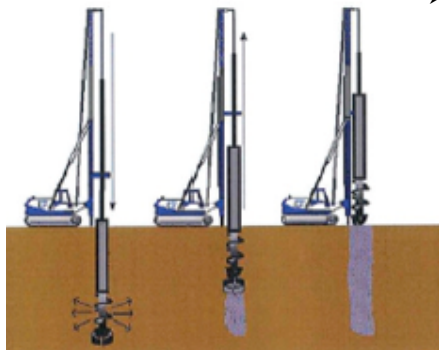
- De quatre bretelles d'entrée-sortie permettant d'assurer tous les échanges entre la RN31 et la RD93 dans les deux sens de circulation Rouen -> Reims et Reims -> Rouen,
- De deux nouveaux giratoires entre les bretelles de l'échangeur et la RD93,

Les acquisitions foncières et la construction de l'ouvrage d'art en passage inférieur (OA 12) ont été réalisées lors des travaux de la déviation de Beauvais.

Fondations spéciales

Compte tenu de la nature du sous-sol présentant une forte hétérogénéité, en présence d'argile et de tourbe compressibles, une solution de renforcement du sol par des fondations spéciales profondes a été proposée par le groupement d'entreprises EIFFAGE – OISE TP.

Le procédé consiste en la réalisation d'inclusions verticales rigides (colonnes injectées en mortier), au nombre de 1500 pour l'ensemble du chantier.



Cette technique permet de diminuer le volume des terrassements liés à des substitutions des sols en place et de limiter les besoins en matériaux de carrières, ressources naturelles, et leurs transports. L'impact environnemental des travaux est ainsi réduit.



Mesures environnementales spécifiques

Le projet s'accompagne des mesures pour la préservation des milieux naturels :

- Des mares pour batraciens seront mises en place de part et d'autre de la route, sur les axes de passage des batraciens.
- Le maintien de la continuité écologique vis à vis des batraciens et de la petite faune est assuré par la réhabilitation d'un ouvrage hydraulique existant et l'aménagement d'un nouveau batracoduc.
- Une mission de suivi environnemental a été confiée au CEREMA et SAGE pour le suivi des batracoducs et le suivi des travaux environnementaux.
- Des clôtures pour la petite faune sont prévues pendant les travaux pour réduire leur impact. Elles seront remplacées à la fin des travaux par des clôtures spécifiques pour guider les animaux vers les batracoducs.

